

haleine le personnel de la Croix-Rouge mais à gagner à celle-ci les sympathies et l'intérêt du pays. Les subsides aux militaires invalides, à leurs familles, et aux veuves des victimes de la campagne d'Afrique ont été continués dans les mêmes proportions que précédemment.

L'activité fructueuse que déploie ainsi la Croix-Rouge italienne mériterait de lui gagner un plus grand nombre d'adhérents que ceux qu'elle a eus jusqu'à ce jour.

NORVÈGE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ CENTRAL

Par lettre du 14 septembre 1903, la Société norvégienne de la Croix-Rouge nous informe que M. E. Motzfeldt, qui depuis longtemps remplissait les fonctions de président de la Société, a été remplacé dans cette charge par M. A. M. Seij, avocat à la Cour Suprême, à Christiania.

RUSSIE

RAPPORT OFFICIEL SUR L'ACTION DE LA CROIX-ROUGE PENDANT LA GUERRE RUSSO JAPONAISE ¹

La brusque ouverture des hostilités entre la Russie et le Japon trouva la Société russe de la Croix-Rouge bien loin d'être prête à déployer en Extrême-Orient une activité correspondant à l'importance des événements militaires. Sans doute, depuis sa fondation, la Croix-Rouge avait créé de nombreuses communautés de sœurs de charité, et établi auprès de ces communautés des hôpitaux, ce

¹ Ce rapport a été lu à l'Assemblée de la Société russe de la Croix-Rouge le 18/31 mai 1908.

qui lui permettait de disposer immédiatement d'un personnel capable et dévoué de médecins et de sœurs de charité, mais on n'avait que trois ambulances prêtes à être expédiées, chacune de 25 lits, et l'inventaire du matériel présent dans les dépôts de la Société ne comprenait que 9868 articles.

Ces trois ambulances furent envoyées près de deux semaines avant l'ouverture de la campagne et mises à la disposition de la direction des services de la Croix-Rouge dans le rayon de la Sibérie Orientale. Sur la demande du ministère de la guerre, on mit aussi à la disposition des hôpitaux militaires les sœurs de charité des communautés les plus rapprochées du théâtre de la guerre, à savoir celles de la Sibérie Orientale, de l'Amour, et de Krantoun. De St-Pétersbourg on envoya des sœurs de charité à Nikolsk sur l'Oussouri, à Karbine et à Khabarovsk. Le vapeur-hôpital *Montgolie* fut dirigé sur Port-Arthur avec le personnel nécessaire.

Mais ces 75 lits expédiés en Extrême-Orient ne représentaient qu'une quantité dérisoire au début d'une guerre que le perfectionnement moderne des engins de destruction faisait prévoir terrible et sanglante. D'autre part, les difficultés s'accroissaient du fait que le transport du matériel et du personnel devait s'effectuer à une distance de plus de dix mille verstes par le seul moyen d'un chemin de fer à voie unique. En dépit de tous les obstacles propres à enrayer son activité, la Direction de la Croix-Rouge aborda vaillamment la tâche qui lui incombait, sûre que la population russe, qui tant de fois, dans les années d'épreuve, avait témoigné de son inépuisable charité, répondrait à son appel et viendrait se grouper autour de son drapeau.

Le rescrit adressé par l'auguste Protectrice de la Société russe de la Croix-Rouge, S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna, à la Direction générale de la Société, et la ferme assurance que les membres de la famille impériale se mettraient, comme toujours, à la tête de l'œuvre de charité, vinrent fortifier le courage de toutes les institutions de la Croix-Rouge.

Immédiatement après la déclaration de guerre, la Direction générale de la Croix-Rouge choisit dans son sein une Commission exécutive à laquelle elle confia l'élaboration du plan d'organisation des secours aux blessés et aux malades sur le théâtre de la guerre ainsi que l'exécution de ce plan. En procédant à la mise

sur pied des détachements de sœurs de charité, la Direction générale tint une série de séances conjointement avec les représentants de l'autorité militaire pour déterminer quelles portions spéciales du travail médico-sanitaire devaient incomber à la Croix-Rouge. Le ministère de la guerre ayant demandé qu'une tente d'ambulance fût attachée à chacun des 100 hôpitaux militaires, la Croix-Rouge se chargea de fournir ces 100 tentes, et prépara, en outre, l'organisation d'ambulances, d'un type plus réduit, composées de 10 à 25 lits et destinées à être installées aux points d'étape, étant donné que les hôpitaux militaires, par suite de leur organisation spéciale, ne se prêtent pas au fractionnement.

Cette activité bienfaisante de la Croix-Rouge prouve, d'un côté, l'immense utilité de l'*initiative privée* dans le domaine des secours aux blessés, et, de l'autre, démontre que la Croix-Rouge, après avoir débuté dans le rôle de simple auxiliaire des services médicaux militaires, devait être forcée, par le développement même des opérations militaires, de dépasser de beaucoup les limites primitivement tracées à son activité.

Cet élargissement de sphère d'activité s'explique par le fait que l'*initiative privée*, dégagée de toutes les formalités qui enserrrent les institutions médico-militaires, peut plus aisément se modifier et s'adapter à toutes les conditions de la guerre.

Il faut aussi prendre en considération le fait que l'ardente sympathie dont la population entourait ceux qui allaient défendre, les armes à la main, l'honneur de la patrie, devait engager les particuliers et les sociétés à se grouper en un tout capable d'atténuer les souffrances inévitables des victimes de la guerre. Il s'ensuit que l'*initiative privée* ne peut pas borner son activité aux seuls domaines qui lui sont concédés par l'autorité militaire, mais qu'elle tend naturellement à remplir toutes les tâches dont l'organisation officielle ne peut pas s'acquitter.

La possibilité d'agir avec une certaine indépendance, la facilité de savoir comment et à quoi sont employées les sommes affectées à l'œuvre, l'absence de formalités gênantes, la faculté de modifier incessamment son plan d'action pour le mettre d'accord avec les nécessités nouvelles, telles sont les raisons qui tendent constamment à élargir la sphère d'activité de la Croix-Rouge et à accroître son importance.

La Croix-Rouge russe débuta en 1868, pendant l'expédition du Turkestan. Son rôle se bornait à fournir aux troupes les médicaments, objets de pansement et produits alimentaires qui manquaient sur les listes de l'intendance militaire. Lors de la guerre russo-turque, la Croix-Rouge ne fut primitivement chargée que de l'établissement de locaux destinés à recevoir les blessés et les malades exclusivement à l'intérieur de la Russie, mais, sous la poussée des événements, elle fut amenée à coopérer à l'évacuation des blessés sur le théâtre des hostilités et elle exécuta, avec la division du Général Gourko, le fameux passage des Balkans.

Avec un capital initial de quelques centaines de mille roubles, la Croix-Rouge arriva à dépenser pendant la guerre russo-turque 47 millions de roubles qui lui furent fournis par des dons volontaires.

C'est dans une proportion plus forte encore qu'a grandi dans la dernière guerre, l'importance de l'*initiative privée*, car non seulement la Croix-Rouge fonctionna comme auxiliaire des services médicaux officiels, mais son activité s'étendit encore à toutes les formes de secours aux malades et aux blessés.

Ce développement considérable est dû à l'union, sous le drapeau de la Croix-Rouge, de toutes les forces vives de la société russe, concentrées pour un but commun, mais indépendantes par leur fonctionnement. Cette largeur de vues eut pour résultat, que non seulement l'œuvre n'a jamais manqué de collaborateurs dévoués et désintéressés, mais encore que les contributions en argent et en nature affluèrent de tous côtés.

Grâce aux moyens si largement mis à la disposition de l'initiative privée, grâce au travail énergique et dévoué de tous ses collaborateurs, la Croix-Rouge est parvenue à surmonter les terribles difficultés d'une guerre lointaine et à donner à son activité une ampleur qui n'avait jamais été atteinte en aucun pays.

Mais la complexité de l'œuvre entreprise, l'énormité des distances, la nécessité de tout faire venir de la Russie d'Europe, le chiffre colossal des combattants devaient exiger un effort proportionné au but à atteindre.

Dans l'appel qu'elle adressait à la population, au moment d'organiser les ambulances, la Commission exécutive de la Croix-Rouge disait : « Si la population désire que la Croix-Rouge remplisse

toute sa tâche et soit réellement ce qu'elle doit être, il importe de lui fournir largement tout ce qui doit servir au soulagement des blessés, soit en argent, soit en matériel, soit en personnel prêt à se dévouer. C'est alors seulement que les efforts réunis de toute la population, groupés autour du drapeau de la Croix-Rouge, pourront arracher à la mort tout ce qui pourra être sauvé, soit sur les champs de bataille, soit dans les hôpitaux. »

La Commission exécutive assurait à toutes les institutions de bienfaisance la possibilité d'être représentées par leurs délégués. A cet appel, les municipalités, les zemstvos, la noblesse, la classe marchande, la haute finance et les sociétés particulières répondirent en se mettant aussitôt à l'œuvre et en organisant leurs ambulances et leurs colonnes sanitaires volantes.

Il serait téméraire d'affirmer qu'une sphère d'activité aussi étendue et aussi variée fût exempte de défauts et d'erreurs. Il y en a d'inévitables. Mais il est juste de constater que les reproches adressées à l'œuvre de l'*initiative privée* se réduisent en grande partie à celui d'une certaine prodigalité dans les dépenses, à une certaine exagération de bien-être comparativement aux hôpitaux militaires, par suite de laquelle les malades et les blessés préféreraient être soignés dans les établissements de la Croix-Rouge.

On a reproché parfois à la Croix-Rouge d'avoir établi des hôpitaux dans des localités où les ambulances militaires suffisaient aux besoins, ce qui réduisait ces dernières à l'inactivité. On s'est plaint aussi de ce que les ambulances de la Croix-Rouge se déplaçaient trop fréquemment, sans qu'un plan mûri présidât à leurs déplacements. Ces reproches ont certainement quelque chose de fondé. Il est positif que certains hôpitaux appartenant à des associations groupées sous le drapeau de la Croix-Rouge, soutenus par des donateurs généreux et pourvus de ressources abondantes, déployèrent parfois un luxe inutile. Mais ces inconvénients, pour graves qu'ils soient, ne sont presque rien, comparés à l'immense somme de travail utile exécuté par l'*initiative privée* pendant la durée de la guerre. Nos ambulances et nos hôpitaux se sont acquis la profonde reconnaissance de tous ceux qui, par leur propre expérience, en ont apprécié les mérites. Les témoignages du généralissime et des commandants de corps d'armée s'accordent à vanter les services rendus par toutes les organisations ralliées à la

Croix-Rouge. Les défauts qu'on a pu signaler pâlisent devant le total du bien effectué et peuvent, d'ailleurs, s'expliquer par les difficultés imprévues que les conditions nouvelles de la guerre ajoutaient au travail déjà si compliqué de la Croix-Rouge.

Il était impossible d'établir des prévisions, non pas pour quelques semaines, mais pour quelques jours. Chaque plan établi d'avance perdait toute sa valeur pratique par le fait que, l'ennemi étant presque toujours le maître de la situation, c'était de son initiative que dépendaient les mouvements de nos troupes et, par suite, ceux des ambulances. La Croix-Rouge, pour éviter les fréquents déplacements qui exigeaient le démontage et le remontage de tout le matériel, préférait s'installer d'ordinaire au plus près de la ligne d'opérations, bien que, parfois, il dût résulter de cette pratique une inactivité momentanée ou des dépenses inutiles.

L'heure n'est pas encore venue d'étudier dans tous ses détails l'activité déployée dans la dernière guerre par la Croix-Rouge russe. Bien que deux ans se soient écoulés depuis la conclusion de la paix, le travail de la Croix-Rouge n'a pas cessé avec les hostilités. Ce n'est que peu à peu que la Croix-Rouge a pu arrêter l'admission des malades dans ses établissements ; il a fallu ensuite démonter de nombreux hôpitaux dispersés sur d'immenses territoires, trier le matériel, liquider sur place tout ce qui ne pouvait pas utilement être rapporté en Russie. Tout cet énorme matériel, en partie revenu d'Extrême-Orient, en partie resté inexpédié dans les dépôts a dû être revisé, trié, et partiellement vendu. En un mot, le travail de liquidation qui reste encore à effectuer est si considérable que jusqu'à présent la Direction générale n'a pas été en état d'établir le compte-rendu complet et détaillé de l'activité de la Croix-Rouge pendant la guerre.

L'organisation des zemstvos, qui fut loin d'atteindre l'importance des institutions de la Croix-Rouge, n'a pu publier en 1908 que le premier volume de son compte-rendu.

Mais, quoique dans l'impossibilité de présenter un tableau complet de l'activité de ses nombreux établissements et de tous ses organes, la Direction générale de la Croix-Rouge russe a fait tous ses efforts pour publier au moins un résumé de la partie financière et matérielle de ses travaux. C'est ce résumé qui est soumis présentement à l'assemblée générale de la Société russe de la Croix-Rouge.

Ce compte-rendu embrasse l'activité de la Croix-Rouge russe depuis le 27 janvier 1904 jusqu'au 1^{er} janvier 1907. En dehors des données statistiques et des chiffres qu'il présente, le fait même de sa publication prouve que la comptabilité de la Croix-Rouge russe est sérieusement établie. Dès le début, la Commission exécutive et le Comité de surveillance (ce dernier composé de représentants des diverses classes de la société) donnèrent tous leurs soins à l'établissement d'une comptabilité stricte et régulière, appliquée tant aux finances qu'à l'inventaire du matériel. C'est cette comptabilité qui a fourni à la Direction générale les éléments de son compte-rendu.

La Croix-Rouge russe, au début de la guerre, pour les besoins de la campagne ¹ disposait d'un capital de 6 millions de roubles. Au 1^{er} janvier 1907 elle avait dépensé 31,700,000 roubles et disposait encore d'un capital de guerre de 12,700,000 roubles.

Ainsi, au 1^{er} janvier 1907, la Croix-Rouge avait eu à sa disposition 44,500,000 roubles, de recettes.

Ces sommes se décomposent comme suit :

	Roubles.
Dons et offrandes	21,378,000
Produit de la taxe sur les passeports, les billets de chemin de fer et les télégrammes.....	2,561,000
Subsides du ministère des finances	3,750,000
Reliquat de sommes à dépenser en 1904-1905-1906 ...	2,117,000
Liquidation du matériel.....	2,284,000
Remboursements du ministère de la guerre.....	5,159,000
Capital de réserve avant la guerre.....	6,082,000

On voit par la forte proportion des contributions volontaires au reste des recettes (67,4 %) combien la Croix-Rouge avait raison de compter sur l'appui moral et financier de la population russe. Il importe aussi de constater que le chiffre de 31,700,000 roubles est loin de représenter le total des sommes dépensées pour secourir les malades et les blessés. Il comprend exclusivement les dépenses

¹ La Croix-Rouge dispose en outre, de différents capitaux à destinations spéciales, telles que l'entretien des communautés de sœurs de charité, et des hôpitaux, le service des secours et pensions, etc. Le capital ici mentionné est celui destiné aux services en cas de guerre.

(Note du traducteur.)

effectuées par la Direction générale, par les institutions locales de la Croix-Rouge et par ses délégués généraux, mais non les sommes déboursées par les comités présidés par des membres de la famille impériale, non plus que par les différentes organisations (zemstvos, noblesse, sociétés, particuliers) qui entretenaient des ambulances à leurs frais.

On peut hardiment affirmer que, pendant la guerre russo-japonaise, la Croix-Rouge russe, dans le sens le plus étendu de cette dénomination, c'est-à-dire en y faisant rentrer toutes les institutions groupées autour de son drapeau, a dépensé au bas mot 50,000,000 de roubles (125 millions de francs) pour secourir les victimes de la guerre. Il ne reste qu'à s'incliner devant un pareil chiffre.

Le total des journées de malades passées dans les ambulances et dans les trains d'évacuation atteint 6,143,125, sans que dans ce chiffre soit comprise l'activité des colonnes volantes ni des stations de ravitaillement.

Sur le total des dépenses indiqué ci-dessus, 12,623,000 roubles ont été dépensés par la Direction générale et les institutions locales et 17,980,000 roubles par les délégués généraux.

Voici un aperçu des principaux chapitres des dépenses effectuées par la Direction générale et les institutions locales.

	Roubles
1. Équipement des ambulances	4,935,000
se décomposant comme suit :	
Équipement des infirmiers	714,000
Équipement des sœurs de charité	153,000
Équipement des colonnes volantes . . .	119,000
Équipement des wagons-magasins	167,000
Équipement des hôpitaux flottants	191,000
Équipement des wagons-glacières, buanderies	78,000
2. Achat de matériel pour les dépôts	803,000
3. Achat de lingerie et de vêtements	1,594,000
4. Appointements, salaires, indemnités de route aux personnes envoyées en Extrême-Orient	826,000
5. Appointements des employés de la Commission exécutive	265,000

Les dépenses effectuées par les délégués généraux sur le théâtre de la guerre, réparties par secteurs, donnent le tableau suivant :

Secteur de l'armée d'opérations.....	47	%
Secteur du Nord-Est.....	18	%
Secteur du Transbaïkal.....	15,1	%
Secteur des lignes d'arrière-garde.....	7,8	%
Secteur de Krantoun.....	5,5	%
Evacuation des blessés et des malades.....	4,7	%
Entretien des baraques-ambulances.....	1,8	%

Au point de vue des articles de dépenses, ce chiffre se décompose comme suit :

	Roubles
1. Ambulances.....	10,520,000
2. Dépôts de matériel.....	2,391,000
3. Colonnes volantes.....	1,036,000
4. Ambulances flottantes.....	915,000
5. Entretien de la Direction.....	706,000
6. Evacuation.....	703,000
7. Entretien du personnel de réserve.....	441,000
8. Achat de viande.....	323,000
9. Traitement et entretien des aliénés.....	191,000
10. Achat de chevaux et de mulets.....	285,000
11. Points de ravitaillement.....	189,000
12. Bains et buanderies.....	98,000
13. Colonnes de désinfection.....	70,000
14. Boulangeries.....	57,000

Ces chiffres¹ montrent, conjointement avec les résultats obtenus, que la Croix-Rouge s'est efforcée de répondre à tous les besoins créés par les péripéties de la campagne. La Croix-Rouge a équipé et expédié en Extrême-Orient 57 ambulances organisées de manière à former soit un tout avec un nombre élevé de lits, soit de petites ambulances séparées disposant de 50, 25 ou même 10 lits. Au moment de la bataille de Lao-Yang, la Croix-Rouge disposait sur le

¹ Les chiffres donnés ci-dessus ne sont pas ceux du bilan définitif qui ne sera établi que plus tard, mais leur exactitude très approximative permet d'étudier les rapports des différentes rubriques de dépenses, soit entre elles, soit avec le total général.

théâtre des hostilités de 5100 lits. A la bataille de Cha-Hé, le nombre des lits disponibles était de 5591 et à la bataille de Moukden de 8500. A la bataille de Cha-Hé, la Croix-Rouge recueillit 22,000 blessés, et nourrit 70,000 hommes. Après Moukden, le chiffre des blessés hospitalisés monta à 28,000 et celui des hommes nourris à 140,000.

En dehors des ambulances, la Croix-Rouge organisa des colonnes volantes destinées à suivre de près les mouvements des troupes et à porter pendant les combats les premiers secours aux blessés. Ces colonnes volantes atteignirent le chiffre de 24. Bien que, par la force des circonstances, il ait été impossible d'inscrire tous les pansements faits, les chiffres de ceux dont on a pu tenir compte aux colonnes volantes sont les suivants : Va-fang-hou 530 ; — Lao-Yang 6200 ; — Cha-hé 5000 ; — Moukden 7000.

La Croix-Rouge avait établi des stations de ravitaillement, c'est-à-dire des points où les blessés évacués du champ de bataille pussent trouver des soins, des aliments, du repos, des provisions de route. Le nombre de ces stations s'est élevé rapidement au fur et à mesure des nécessités de l'évacuation, et, au 22 janvier 1905, le chiffre des hommes soignés et nourris à ces stations dépassait 130,000.

En prévision des épidémies qui pourraient se produire dans l'armée, la Croix-Rouge avait organisé deux colonnes bactériologiques et huit colonnes de désinfection. Pour seconder l'autorité médicale militaire dans le domaine du traitement des maladies mentales, la Croix-Rouge établit un hôpital à Kharbine, un autre à Tchita et deux maisons de santé dans le Sud. L'hôpital de Kharbine fonctionna jusqu'au mois de mars 1906, et présenta les chiffres suivants de journées de malades : officiers 4175 ; soldats 17,792.

La chirurgie dentaire fut aussi l'objet des préoccupations de la Croix-Rouge. Un cabinet de dentiste fut installé à Kharbine (chiffre des patients 5656), un autre à Moukden. Un médecin-dentiste, engagé pour faire des tournées, donna ses soins à 2330 malades.

La tâche la plus pénible et la plus difficile qu'ait eu à remplir la Croix-Rouge en Extrême-Orient est certainement celle de l'évacuation des blessés et des malades, Les trains équipés par l'autorité

militaire, étaient bien loin de suffire au transport d'un nombre aussi considérable de blessés. La Croix-Rouge organisa à la hâte des trains formés de wagons de marchandises aménagés aussi bien que les circonstances le permettaient. Les convois étaient accompagnés d'un wagon-cuisine. Le nombre des trains complètement organisés et pourvus du personnel nécessaire étaient de 23. Chaque train pouvait transporter de 400 à 800 malades. Au 1^{er} octobre 1905, le nombre des malades transportés dans les trains de la Croix-Rouge était de 116,311, sur lesquels 417 officiers, et le nombre de journées passées dans les trains était de 851,585.

Les nombreux dépôts de matériel installés par les soins de la Croix-Rouge tant en Extrême-Orient qu'à l'intérieur de l'empire, fournissaient les objets nécessaires aux hôpitaux, aux ambulances et aux trains de la Croix-Rouge, et subvenaient même aux besoins des troupes en marche.

Ce résumé rapide n'est que l'esquisse du rapport complet que la Direction générale présentera prochainement sur l'activité de la Croix-Rouge russe pendant la guerre. La direction générale se fera aussi un devoir de convoquer aussitôt que possible un congrès de tous ses collaborateurs dans l'œuvre de secours aux blessés, afin de mettre à profit la douloureuse expérience acquise en Mandchourie. L'étude d'une foule de questions importantes servira à prémunir l'avenir contre le retour d'erreurs produites par le manque de préparation et par la connaissance imparfaite de l'œuvre si compliquée qui incombe à la Croix-Rouge.

Il faut reconnaître que, de tous les services, le plus défectueux a été celui de l'évacuation des blessés et des malades. C'est là une question qui mérite, entre toutes, d'être étudiée avec le plus grand soin, et il serait bon de profiter, pendant qu'il en est temps, de l'expérience et des conseils de ceux qui ont pris part à ce travail.

La Direction générale espère que la population russe se montrera sympathique à l'idée de la réunion d'un congrès de tous les collaborateurs de l'œuvre de secours aux malades et aux blessés. Ce congrès ne saurait manquer d'ajouter au prestige de la Croix-Rouge, qui, comme institution de secours volontaires, émanant de la population toute entière, a pour tâche de grouper autour de son drapeau toutes les forces vives de la nation. Le devoir de la Direction générale qui préside aux travaux de la Croix-Rouge

consiste maintenant à mettre à profit les leçons de la guerre afin de pouvoir être toujours prêtes, si le sort réservait de nouvelles luttes armées.

C'est dans ce dessein qu'elle continue l'étude complète de l'activité de la Croix-Rouge pendant la dernière guerre. Elle espère fermement que l'union de toutes les forces de la Société, qui s'est affirmée sur les champs de bataille, s'affermira de plus en plus et formera toujours la base inébranlable de l'activité de la Croix-Rouge.

Traduit du russe par F. THORMEYER.

SAXE

NOUVEAUX STATUTS DE LA SOCIÉTÉ SAXONNE DE LA CROIX-ROUGE DU 16 NOVEMBRE 1888

La Société fondée en 1866 sous le nom d'« Association de secours aux soldats malades et blessés à la guerre, pour le royaume de Saxe » et à laquelle, par décret du ministère royal de l'Intérieur, du 7 juin 1866, les droits de corporation avaient été conférés, a décidé, dans son assemblée générale du 16 novembre 1888, avec l'approbation du ministère royal de l'Intérieur, ainsi que le voulait l'article 15 des statuts alors en vigueur du 7 juin 1866, de modifier comme suit ses statuts.

ARTICLE PREMIER. *Nom de la Société.* — La Société porte le nom de « Société provinciale de secours aux blessés et malades à la guerre dans le Royaume de Saxe ».

ART. 2. *But de la Société.* — La Société poursuit les buts suivants :

- 1) *En temps de guerre :*
 - a) De travailler à l'accomplissement des buts de l'assistance volontaire, dans toute son étendue, notamment à l'assistance du service sanitaire officiel qui incombe et appartient aux Sociétés allemandes de la Croix-Rouge, et aux sociétés provinciales allemandes qui sont alliées avec les premières; cela en conformité des prescriptions contenues dans l'ordonnance sanitaire pour la guerre du 20 janvier 1878, sous la lettre J., de l'ordonnance de services pour le champ de bataille du 23 mai 1887 ainsi que dans l'ordonnance pour les étapes à la guerre du 3 septembre 1887